



## **Premières Assises Nationales du Factoring**

Casablanca, Hyatt, jeudi 22 avril 2010

### **DISCOURS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'APSF, MONSIEUR ABDELKRIM BENCHERKI**

#### **Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,**

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier, en mon nom propre et au nom du Conseil de l'APSF, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de l'APSF à participer à ces Premières Assises Nationales du Factoring.

La tenue des présentes Assises s'inscrit dans le cadre de la communication institutionnelle de l'APSF qui a organisé, il y a quelques années, des Assises du crédit à la consommation et des Assises du crédit-bail. L'objectif, à chaque fois, est de promouvoir les métiers de financement, d'échanger autour des moyens de renforcer leur capacité à financer la consommation et l'investissement.

L'action de communication de l'APSF autour des métiers de financement nous vaut les encouragements de Bank Al-Maghrib. Dans le cas de l'organisation des présentes assises du factoring, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib, informé de cette initiative par le Conseil de l'APSF qui le recevait au mois de décembre dernier, l'a accueillie très favorablement. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces encouragements et d'ailleurs du niveau de la concertation entre Bank Al-Maghrib et l'APSF. Concertation, disons-le sans crainte, d'une qualité exemplaire.

#### **Mesdames, Messieurs**

L'histoire du factoring est riche, parce que ancienne. Avant son lancement, dans sa forme moderne, à la fin des années 80, il était pratiqué sous une forme traditionnelle, quand des intermédiaires réceptionnaient, stockaient et vendaient des marchandises et en percevaient le prix pour le compte de négociants marocains

installés à l'étranger. Un marché s'est mis en place animé par des "facteurs", c'est-à-dire ceux qui exercent pour le compte d'un autre. Ces "facteurs" renseignaient sur la moralité et la capacité financière et commerciale des commerçants locaux.

Au-delà de l'anecdote, l'histoire du factoring au Maroc montre qu'il s'agit d'une solution qui a su accompagner l'économie marocaine et son développement, ce qui ne s'est jamais démenti au demeurant.

Jusqu'à la fin des années 90, l'offre factoring était orientée exclusivement à l'international. Le factoring a contribué au développement de secteurs exportateurs, notamment le textile, l'offre factoring résidant alors essentiellement dans l'assurance crédit.

Depuis la fin des années 90, l'activité a touché progressivement et de plus en plus le marché domestique, et l'offre factoring s'est peu à peu diversifiée pour couvrir, aujourd'hui, une palette de services complète, destinée à toutes les entreprises, petites et grandes, pourvu qu'elles soient organisées, transparentes et fortes d'un potentiel de développement commercial.

Outre l'assurance crédit et le financement, les services proposés touchent la gestion du compte clients, le recouvrement, voire, pour les grandes entreprises, des possibilités pour la déconsolidation de leurs bilans.

Qu'en sera-t-il demain ?

A ce stade, et sur la base de l'analyse de l'évolution récente de l'activité factoring, il y a fort à parier que ce métier présente un fort potentiel de croissance.

Le marché du factoring au Maroc, mesuré par les remises de créances, est certes en croissance régulière depuis plusieurs années. En soi, une évolution de 25% en moyenne sur les trois dernières années, semble et constitue certainement une performance notable. Toutefois, comparée à la progression d'autres modes de financement, cette performance devient toute relative.

Au total, si l'on considère l'ensemble des facteurs exerçant sur le marché, qu'il s'agisse des deux sociétés spécialisées membres de l'APSF, en l'occurrence Attijari Factoring et Maroc Factoring, ou des banques à travers des départements dédiés,

les remises de créances totalisent environ 11 milliards de dirhams en 2009, soit 1,5% du PIB, à peine 1,5% du PIB, suis-je tenté de dire.

De ce fait et sans préjuger de vos échanges, il y a fort à parier que le factoring présente un potentiel de croissance non négligeable. Il reste à savoir, si vous partagez ce constat, et sans vouloir anticiper vos conclusions, à examiner, ensemble, comment il peut faire plus et mieux et comment les entreprises peuvent tirer tout le profit d'une solution complète regroupant tout à la fois la gestion du poste clients, la prévention des risques d'impayés et le financement.

### **Mesdames, Messieurs**

Si je dois en juger par l'expérience des intervenants, par le nombre et la qualité des participants, il ne fait pas de doute que nos Assises sont d'ores et déjà un succès. Décideurs, professionnels du factoring étrangers et marocains, chefs d'entreprise utilisateurs ou non du factoring, tous ne manqueront pas d'éclairer, les uns selon les exigences propres à leur métier, les autres selon leurs attentes ou leur perception de cette solution, comment dynamiser le factoring et faire en sorte que les entreprises y trouvent une réponse à leurs exigences sans cesse renouvelées.

Le programme et le numéro spécial de "Lettre de l'APSF" qui sont entre vos mains font mention de la qualité des intervenants et annoncent le contenu de leurs communications. Je voudrais les remercier d'avoir bien voulu accepter de participer à nos travaux.

Je tiens, ici, à souhaiter la bienvenue à :

- M. Michel Aussavy, ex Président de General Electric Factofrance;
- M. Eric Timmermans, Secrétaire général d'International Factors Group (IFG);
- M. Josep Selles Bruguera, General Manager Eurofactor Espagne.

Je tiens également à remercier de leur présence Messieurs les Présidents des banques, Madame la Présidente de la Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation, ainsi que Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés d'assurance crédit opérant au Maroc.

Je tiens également à remercier Monsieur Fahd Yata de "La Nouvelle Tribune", modérateur de nos travaux.

Mes remerciements s'adressent enfin au Comité d'organisation des présentes assises, animé par les Directeurs Généraux d'Attijari Factoring et de Maroc Factoring et par la Délégation Générale de l'APSF.

### **Mesdames, Messieurs**

Avant de céder la parole aux intervenants, permettez-moi de vous présenter très brièvement l'APSF.

L'APSF a été instituée par la loi bancaire et regroupe toutes les sociétés de financement, qui sont considérées, au sens de cette loi, comme des établissements de crédit au même titre que les banques.

L'APSF coiffe plusieurs métiers de financement. Les uns s'adressent à l'entreprise. Il s'agit du crédit-bail, du factoring, de la mobilisation de créances, de la garantie et du cautionnement. Les autres s'adressent aux particuliers. Il s'agit du crédit à la consommation, du crédit à l'immobilier et de la gestion des moyens de paiement. L'APSF réunit, également, des sociétés d'intermédiation en matière de transfert de fonds.

Les concours des sociétés de financement à l'économie avoisinent, à fin 2009, les 80 milliards de dirhams, soit 13% des crédits à l'économie.

L'APSF, tout en s'acquittant du rôle qui lui a été assigné par la loi, s'emploie à dynamiser les métiers de financement qu'elle regroupe et l'organisation de la présente manifestation en est un exemple. Ses nombreuses publications, comme le "Guide du factoring" qui vous a été distribué, constituent des sources d'information très prisées par les universitaires et l'ensemble des observateurs des métiers de financement.

Début 2010, l'APSF s'est dotée d'un "Médiateur de l'APSF" qui est à présent opérationnel. Sollicitez-le et invitez votre clientèle à le faire.

Je vous remercie de votre attention.